

Personnelle.

Légation de Grande Bretagne,

BERNE,

Ce 1 juillet, 1919.



ref. 2 juillet

Cher Monsieur le Président,

En me référant à notre dernier entretien au sujet de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations, je tiens à faire savoir à Votre Excellence à titre personnel, que j'ai reçu ce matin une communication de Mr. Balfour, Ministre des Affaires Etrangères actuellement à Paris, par rapport à cette question.

Mr. Balfour, auquel j'avais de mon côté transmis vos observations à ce sujet, m'écrit qu'il croit comprendre qu'un référendum aura lieu en automne. Il attire mon attention sur le fait que si la Suisse désire entrer dans la Ligue comme un membre originel, il faut que son adhérence soit notifiée dans les deux mois qui suivent ^{l'entrée en vigueur} ~~l'exécution~~ du Pacte. Etant donné la probabilité que le traité avec l'Allemagne sera
ratifié/

Son Excellence
Monsieur F. Ador,
etc. etc. etc.

BAR

132

Dodis





ratifié dans un court laps de temps, il serait nécessaire que la décision de la Suisse soit prise déjà avant l'automne. En outre il ne serait manifestement pas possible de conserver le choix de Genève comme siège de la Ligue si la Suisse n'en devenait pas un membre dit originel.

Mr. Balfour observe en plus que maintes difficultés et embarras surgiront si le Secrétaire Général de la Ligue des Nations doit continuer indéfiniment à rester dans le doute au sujet de la Suisse, doute qui entraîne également l'incertitude par rapport à la position de Genève.

Je me permets, quoique sans instructions, de communiquer ce qui précède à Votre Excellence afin de vous démontrer encore une fois combien il est nécessaire pour mon Gouvernement de savoir, dans un bref délai, la décision définitive du peuple suisse. Si Votre Excellence désire me parler au sujet de ma présente lettre que j'écris à titre tout-à-fait confidentiel, je n'ai pas besoin de vous dire que je suis comme toujours à Vos ordres.

Votre très dévoué,

acton